

marches-securises.fr

PUBLICATION

ÉTABLISSEMENT



Communauté de Communes
de l'Oise Picarde (60)
5, rue Tassart
60120 Breteuil

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

TRAVAUX

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Communauté de Communes de l'Oise Picarde (60)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 20006800500111

Code postal / Ville : 60120 Breteuil

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : 2025-T-001

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Bacquet Clémentine - Tél : +33 365657147 - Mail : marches-publics@cc-oisepicarde.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : V DCE

Capacité économique et financière : Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.

Capacités techniques et professionnelles : Mention des références travaux sur une période de 5 ans.
Titres d'études et professionnels exigés du prestataire de services ou du contractant lui-même

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : **Lundi 28 avril 2025 - 12:00**

Présentation des offres par catalogue électronique : Exigée

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Non

Critères d'attribution : Critère Délai d'exécution 10 points

Critère prix 50 points

Critère valeur technique 40 points

Méthodologie d'exécution et identification des contraintes techniques 20 points

Moyens 5 points

Notice environnementale et gestion des déchets 10 points

Provenance des matériaux et références des fournisseurs 5 points

Modalités de mise en oeuvre des critères

1. Critère Critère Délai d'exécution

Apprécié au vu des informations suivantes : Apprécié selon le planning d'exécution transmis

2. Critère Critère prix

Apprécié au vu des informations suivantes : Offre économiquement la plus avantageuse

3. Le critère Critère valeur technique est défini par les sous-critères qui suivent :

Apprécié au vu des informations suivantes : Voir sous-critères

3.1. Sous-critère Méthodologie d'exécution et identification des contraintes techniques

Apprécié au vu des informations suivantes Une attention particulière sera portée à la prise en compte de la sécurité et accès des usagers (riverains, associations, accès aux bâtiments publics)

3.2. Sous-critère Moyens

Apprécié au vu des informations suivantes Moyens humains et matériels de l'entreprise

3.3. Sous-critère Notice environnementale et gestion des déchets

Apprécié au vu des informations suivantes Prise en compte de l'environnement

3.4. Sous-critère Provenance des matériaux et références des fournisseurs

Apprécié au vu des informations suivantes Qualité

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Réfection du parking du complexe sportif de l'Oise Picarde et du centre aquatique Philippe Loisel.

Classification CPV : 45454100

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Réfection du parking du complexe sportif de l'Oise Picarde et du centre aquatique Philippe Loisel. Les travaux de l'entrepreneur comprennent toutes les fournitures, leur transport à pied d'oeuvre et toutes les mises en oeuvre nécessaires à la complète réalisation des travaux conformément à l'objet du présent marché et à la livraison de tous les ouvrages en parfait état de fonctionnement et d'exploitation.

Lieu principal d'exécution : Breteuil

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : V. DCE

Date d'envoi du présent avis

28 mars 2025